

DÈS MAINTENANT NOUS VOULONS :

→ **Engager une nouvelle dynamique à l'échelle du bassin d'emploi** au-delà des actions déjà entreprises : notamment avec un véritable plan de formation professionnelle à mettre en place avec tous les partenaires publics et toutes les entreprises concernées pour favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des Nanterriens et la meilleure adéquation entre les besoins des entreprises de Nanterre et la demande d'emploi locale.

→ **Répondre à l'ampleur de la demande de logement** en faisant en sorte que les moyens de construire les 6000 logements prévus soient mis en œuvre par tous les acteurs concernés, que ce soit l'État, les aménageurs, les bailleurs, l'Epasa, le Conseil général et la ville. Nous voulons préserver le maintien de la mixité dans le tissu urbain existant - 40 % de logements sociaux et renforcement de l'accession aidée dans toutes les opérations nouvelles - et la mixité habitat-activités économiques dans tous les projets à venir.

→ **Gagner l'enfouissement des bretelles de sorties B5 et B6**, dont le coût de réalisation de 51M€ est largement compatible avec le « Plan de relance », et une couverture adaptée de l'échangeur de l'A14/A86 pour offrir aux milliers d'habitants de ce secteur en plein développement un cadre de vie digne de ce nom et pour permettre au projet Seine-Arche sa pleine réalisation.

→ **Concrétiser les projets PRUS** (Projet de Renouvellement Urbains et Sociaux) qui pour certains quartiers sont engagés et pour d'autres en réflexion.

→ **Obtenir la réalisation du projet « cœur de quartier »**, avec notamment la nouvelle gare du RER Université, la rue commerçante et le centre commercial doit se concrétiser, pour ouvrir l'université Paris-X Nanterre sur la ville et faciliter toutes les liaisons dans ce secteur. Réalisation rendue plus complexe avec la crise économique qui impacte fortement tout le projet Seine-Arche.

→ **Veiller à ce que l'arrivée d'Éole à Nanterre** se fasse dans la concertation avec le Stif, que ce soit pour réfléchir au positionnement de la gare, aux infrastructures nécessaires pour le stockage et le retournement des trains et que le franchissement de la Seine ne se fasse pas sur le Pont de Rouen. Ce pont doit être enfin traité pour rompre l'isolement urbain du quartier du Petit Nanterre et ouvrir cette entrée de ville. Il n'est donc pas question d'accepter que de nouvelles infrastructures ferroviaires viennent se rajouter, en aérien, sur l'existant.

→ Poursuivre les débats engagés avec les habitants et les acteurs de la ville

Le conseil municipal exprime sa volonté de préserver l'identité de Nanterre et de faire en sorte que les projets démocratiquement élaborés par les acteurs du territoire soient respectés.

Le conseil municipal propose une nouvelle initiative à l'automne pour poursuivre le débat avec les élus, les associations et les habitants de tout le secteur Défense : les ateliers citoyens de l'ouest parisien.

En s'appuyant sur cette nouvelle période de débats et en associant toutes les compétences nécessaires, le Conseil Municipal décide de travailler pour fin 2009 à l'élaboration d'objectifs et de propositions, à construire un outil de référence pour poursuivre l'échange avec les autres communes du secteur et tous les partenaires institutionnels.

Le conseil municipal appelle de ses vœux une politique de coopération entre les acteurs locaux, intercommunaux, métropolitains, régionaux et étatiques.

Résolution portant sur "Le devenir de Nanterre dans l'Ouest parisien et la métropole"

soumise au vote du conseil municipal

samedi 23 mai 2009

Nanterre est une ville en évolution permanente. Sous l'impulsion des équipes municipales successives et de tous ceux qui composent la ville - habitants, salariés, étudiants, associations, entreprises - Nanterre se transforme. Aujourd'hui, Nanterre se situe à un moment particulièrement important pour son devenir et la vie de ses habitants et usagers.

Aux portes de Paris, bordée par la Seine d'un côté et par La Défense de l'autre, la situation géographique de Nanterre en fait un carrefour entre Paris et l'Ouest de l'Île-de-France. Depuis des décennies, la ville s'est battue pour faire entendre sa voix sur les enjeux de son aménagement et pour qu'un partenariat fructueux s'instaure avec l'ensemble des autorités (l'État, la Région Île-de-France et le Conseil général des Hauts-de-Seine) et des grands propriétaires fonciers tels la SNCF, RFF (Réseaux ferrés de France) ou encore avec les bailleurs sociaux.

Nanterre s'inscrit dans la réflexion pour une métropole solidaire :

- elle s'est investie dès le début, dans la conférence métropolitaine, avec la Ville de Paris et, depuis décembre 2008, en adhérant au syndicat mixte d'étude Paris-Métropole ;

- elle a soutenu la démarche du SDRIF (Schéma directeur de la région Ile-de-France) et par tage son adoption par le Conseil Régional ;

- elle travaille, à l'international, dans le FALP (Forum des Autorités Locales de Périphéries) avec des communes de banlieue des grandes villes du monde.

L'État : des choix autoritaires

L'État a fait le choix d'initiatives séparées, souvent unilatérales, concernant notamment l'Ouest parisien et plus particulièrement le secteur du quartier d'affaires de La Défense. C'est d'abord en juillet 2006 l'adoption du plan de relance de La Défense, fortement soutenu par le Conseil général des Hauts-de-Seine, qui prévoit pas moins de 450 000 m² supplémentaires de bureaux. C'est aussi la commande au préfet Lelarge d'un rapport, sur le quartier d'affaires de l'Ouest Parisien, qui envisage d'utiliser une large partie du territoire nanterrien pour redonner de l'espace à La Défense, à l'étroit dans le boulevard circulaire, sur un modèle de développement exclusivement tertiaire et financier. C'est enfin la nomination d'un directeur général unique pour l'EPAD et l'EPASA, l'annonce de la fusion possible des deux établissements et de l'élargissement du périmètre d'aménagement concerné.

Nanterre est attentive au travail réalisé par les 10 équipes d'architectes et d'urbanistes qui ont produit des analyses et des scénarios de développement. Ces propositions doivent être débattues avec les citoyens, les différents acteurs de la vie associative, culturelle, économique... et les élus.

Nanterre débat de son avenir

À l'occasion des élections municipales de mars 2008, les Nanterriens ont largement débattu des enjeux urbains et ont largement choisi par leur vote le « projet de ville-projet de vie » dont ils se sont dotés dans ce cadre du suffrage universel.

C'est la raison pour laquelle les élus de Nanterre, réunis en conseil municipal le 14 octobre 2008, avaient souhaité engager un vaste débat public dans la ville. Il s'agissait, durant six mois, de bien informer tous ceux qui vivent, travaillent et étudient à Nanterre et de leur proposer de réfléchir ensemble aux actions à entreprendre et aux propositions à adopter, pour faire entendre la voix de Nanterre dans les débats qui s'engagent.

Depuis, une série d'initiatives ont été prises : une grande réunion publique le 24 novembre 2008, un débat dans chacun des dix conseils de quartiers, une visite-action des territoires concernés le 28 mars 2009, quatre rencontres thématiques à « l'Agora - Maison des initiatives citoyennes », la réalisation d'un film-enquête associant des habitants de Nanterre et des communes environnantes, le recours à des experts pour nous aider à identifier les enjeux et à formuler des propositions.

Dans leur grande diversité - chacun avec ses mots, son vécu, ses cheminements propres - les centaines d'habitants qui ont participé à ces débats nous disent :

- leur sentiment d'être non seulement de leur quartier, de leur ville, mais aussi d'un territoire plus vaste allant de La Défense à l'Ouest parisien ;

- leur conviction que cet espace urbain va évoluer de façon importante ;

- leur volonté d'être associés aux réflexions et aux décisions concernant ces évolutions et d'être respectés dans leurs choix fondamentaux ;

- leur souhait d'un travail avec les communes voisines ;

- leur détermination à préserver leur identité, les valeurs de leur ville, les acquis et les atouts d'une ville populaire où chacun a sa place.

Le conseil municipal se félicite de cette participation citoyenne active et exigeante d'autant plus méritoire qu'elle porte sur des enjeux complexes.

Nanterre veut maîtriser son aménagement

■ Persévérer, en s'appuyant sur ces six mois d'échanges, dans la volonté de co-décider notre aménagement, de co-gérer notre avenir.

De la même manière que l'État a finalement reconnu la Région et le syndicat Paris-Métropole comme des partenaires pour travailler au futur de la Région capitale, il doit reconnaître la ville préfecture des Hauts-de-Seine comme une véritable interlocutrice à respecter et à entendre.

Il est en effet légitime au regard de la situation particulièrement stratégique de notre commune et du secteur, que les autorités nationales, régionales et départementales travaillent à son évolution. Mais cela ne peut se faire que dans un partenariat avec la ville, ses élus, ses acteurs locaux, sa population, en reconnaissant leur légitimité, leur compétence, leurs idées et leur capacité à être des interlocuteurs fiables. Nanterre a en effet montré son aptitude à dire et à faire, particulièrement dans le développement du projet Seine Arche.

■ Conforter la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale : pour une ville équilibrée et active.

Nous voulons une ville riche de sa mixité sociale. Nous voulons une diversité réelle des fonctions et des usages de la ville. Cela passe avant toute chose par le maintien d'objectifs ambitieux en matière de pluralité de l'habitat. Pour continuer à accueillir des ménages modestes, pour permettre aux jeunes Nanterriens de trouver un logement autonome abordable dans leur commune ou aux familles d'y rester et d'y grandir quels que soient les accidents de la vie. Le logement social est un maillon essentiel de la chaîne du logement. Il est nécessaire de poursuivre son développement en complément d'une offre intermédiaire et du soutien à l'accession aidée à la propriété. Dans ce contexte, nous prêtons une grande attention à conserver la diversité de la population, tout en visant une meilleure répartition dans les différents quartiers pour accompagner et favoriser le mélange des catégories sociales.

Rompre avec la monotonie urbaine passe également par un développement économique pluriel qui ne refuse pas l'implantation de grandes entreprises tertiaires mais qui laisse de la place aux petites et moyennes entreprises, encourage les nouveaux secteurs industriels forts pourvoyeurs d'emplois (logistique, éco-construction...) et soutienne l'économie sociale et solidaire. Notre politique d'aménagement doit aussi être une politique visant une plus grande qualification des Nanterriens en favorisant l'implantation des centres de formation nécessaires. L'apport prévisionnel de nouveaux logements dans notre ville doit prendre en compte ces différents éléments.

■ Inventer ensemble l'avenir d'une ville populaire et moderne, qui fait du développement durable son fil conducteur.

Nanterre, c'est une situation géographique remarquable, des équipements structurants, des transports en commun nombreux, des équipements et des projets éducatifs, culturels, sportifs et environnementaux de haut niveau, qui bénéficie de la puissance économique de La Défense et du projet Seine-Arche avec ses terrasses (espace public unique dans le paysage de la métropole)...

Nanterre, c'est surtout une ville de valeurs, fière d'être restée une grande ville populaire, où les mots solidarité et lien social prennent tout leur sens.

Autant d'atouts pour faire du développement durable le cœur du projet de ville, avec ses trois dimensions économiques, sociales, et environnementales en persévérant dans la dynamique engagée pour réduire notre empreinte écologique avec la réalisation d'éco-quartiers et en travaillant au renforcement des transports en commun.

■ Unir la ville et encourager toutes les mobilités : pour une ville fluide et animée

Nous voulons poursuivre une politique de renouvellement urbain forte, d'abord pour permettre la rénovation, notamment d'économie énergie, de l'habitat datant des années 1950 à 1970, ensuite pour réduire les effets de coupure et les nuisances des grandes voies de circulation et infrastructures lourdes de transport. Nous souhaitons continuer d'aménager des espaces publics où il fait bon vivre. Nous voulons persévérer dans le tissage de liens concrets entre les quartiers et y favoriser l'animation autour de pôles commerciaux et d'équipements structurants. Enfin, nous devons encore mieux valoriser la présence du pôle universitaire majeur qu'est l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense et des grands équipements culturels existants ou à venir.

■ Construire la ville, l'ouest parisien et la métropole de demain avec les habitants.

Au moment où l'avenir du grand Paris se dessine, c'est en favorisant la participation des habitants, à chaque niveau, que les meilleures décisions pourront être prises. A Nanterre, nous savons depuis longtemps que « ce que nous faisons le mieux, c'est ce que nous faisons ensemble ».

Engagée depuis plus de dix ans dans le développement d'une démarche participative, la ville de Nanterre veut aussi faire partager son expérience en la matière.

Nanterre confirme sa volonté de travailler avec les villes qui bordent son territoire, dans une démarche ouverte à toutes les populations, que ce soit en termes de logements, de culture, de vie économique, de diversité d'emplois. Nanterre mènera le débat sur les perspectives intercommunales qui s'offrent à elle, notamment celle dite du Mont-Valérien constituée déjà de Rueil-Malmaison et Suresnes. Par sa taille, ses perspectives de développement autour du projet Seine-Arche, par son histoire et ses combats, Nanterre veut s'inscrire dans une intercommunalité répondant à un double objectif : organiser un territoire cohérent, être un interlocuteur de poids dans les discussions avec les pouvoirs publics.

Il nous faut travailler pour l'avenir bien sûr, mais il faut agir dès maintenant, partout où cela est possible, à tous les niveaux, pour améliorer au quotidien la vie de ses habitants.